

CHAMPIONNAT DE FRANCE RALLYES 2^{ème} DIVISION



www.rallye-indre.com



RALLYE VALENÇAY de l'INDRE

Sam 9 Dim 10 NOVEMBRE 2024



Scannez et découvrez !

Conception : MOTORSERIES.fr - Crédit photo : MOTORSERIES - AXP Photography - FREEPIK

RÈGLEMENT PARTICULIER



Règlement particulier sportif

Rallye de l'Indre – Valençay (Championnat de France 2^{ème} division)

Site internet : www.rallye-indre.com

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

PROGRAMME ET HORAIRES

<u>Lundi 02 septembre 2024 :</u>	Parution du règlement particulier sportif et ouverture des engagements
<u>Lundi 28 octobre 2024 :</u>	Clôture des engagements
<u>Samedi 02 novembre 2024 :</u>	Publication de la liste des engagés.
09 h 00 à 12 h 00	Mise à disposition du carnet d'itinéraire et vérifications administratives obligatoires Usine Sofeval route de Châteauroux 36600 Valençay
09 h 15 à 19 h 00	Reconnaisances (1 ^{er} jour)
Les vérifications administratives se feront à la distribution du road-book, merci d'apporter les originaux des licences permis de conduire et passeport technique (et copies pour ceux qui ne les auraient pas envoyées)	
<u>Dimanche 03 novembre 2024 :</u>	
09 h 00 à 12 h 00	Mise à disposition du carnet d'itinéraire et vérifications administratives obligatoires Usine Sofeval route de Châteauroux 36600 Valençay
09 h 15 à 19 h 00	Reconnaisances (2 ^{ème} jour)
<u>Vendredi 08 novembre 2024 :</u>	
08 h 00 à 12 h 00	Mise à disposition du carnet d'itinéraire et vérifications administratives obligatoires Usine Sofeval route de Châteauroux 36600 Valençay
08 h 15 à 19 h 00	Reconnaisances (3 ^{ème} jour)
<u>Samedi 09 novembre 2024 :</u>	
08 h 00 à 12 h 00	Reconnaisances (4 ^{ème} jour)
08 h 00 à 12 h 00	Vérifications administratives complémentaires : Usine Sofeval route de Châteauroux 36600 Valençay
08 h 05 à 12 h 05	Vérifications techniques : Usine Sofeval route de Châteauroux 36600 Valençay
10 h 30	1 ^{ère} réunion des commissaires sportifs
13 h 30	Publication de la liste des équipages admis à prendre le départ
14 h 00	Publication des heures et ordre de départ
14 h 30	Départ du 1 ^{er} concurrent Place du champ de foire 36600 Valençay
19 h 42	Arrivée du rallye, 1 ^{er} concurrent Place champ de foire 36600 Valençay
22 h 30 ou 30mn maximum après l'arrivée du dernier concurrent	Publication des résultats partiels et ordre de départ de la 2 ^{ème} étape
<u>Dimanche 10 novembre 2024 :</u>	
09 h 00	Départ de la 2 ^{ème} étape Place du champ de foire 36600 Valençay
17 h 21	Arrivée du 1 ^{er} concurrent Place du champ de foire 36600 Valençay
De 17 h 30 à 19 h 00	Vérifications finales Garage Peugeot Desbrais, route de Châteauroux 36600 Valençay – Tél : 06 09 93 60 31
30mn maximum après l'arrivée du dernier concurrent :	Publication des résultats du rallye Place du champ de foire 36600 Valençay et remise des prix sur podium

LISTE DES ADRESSES

SECRETARIAT

Jean BLAYON
85 rue Pasteur
36120 ARDENTES
☎ 06 81 33 39 71
jean.blayon@orange.fr

rallye-indre@netcourrier.com

AFFICHAGE DE LA LISTE DES ENGAGES

Usine Sofeval route de Châteauroux 36600 Valençay
à compter du 26 octobre 2024

ACCUEIL DES OFFICIELS

Salle Pierre de la Roche
4 rue de Talleyrand 36600 Valençay

P.C. COURSE SALLE DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

} *Usine Sofeval
Route de Châteauroux
36600 Valençay*

SALLE DE PRESSE

Bureau Usine Sofeval route de Châteauroux 36000
Valençay

AFFICHAGE OFFICIEL

Sur support numérique via l'application officielle
smartphone **Sportity** à télécharger
Mot de passe : **rallye-indre**

PARC FERME

Place du champ de foire 36600 Valençay

PARC D'ASSISTANCE

Place de la république
Square Gambetta
Place de la Poste
36100 Levroux

VERIFICATIONS FINALES (après l'arrivée)

Garage Peugeot Desbrais Tél : 06 09 93 60 31
route de Châteauroux 36600 Valençay
T.H. 63 € HT

REMISE DES PRIX

Sur podium
Place du champ de foire 36600 Valençay

PARC PLATEAUX

Valençay : Parking du stade
ou Levroux : Parking ateliers municipaux
voir plans sur road-book

Attention : Pas de déchargement à l'usine Sofeval, seuls les véhicules de compétition seront admis dans l'enceinte de l'usine

RALLYE NATIONAL DE L'INDRE – VALENCAY

09 et 10 novembre 2024

ARTICLE 1P. ORGANISATION

Définition :

L'ASA du Berry en qualité d'organisateur administratif, et l'Ecurie Berrichonne, en qualité d'organisateur technique organisent les

09 et 10 novembre 2024

LE RALLYE NATIONAL DE L'INDRE – VALENCAY

Autorisation Ligue du Centre Val de Loire n° LSAC-VDL 27/2024 en date du 12/07/2024.

Le présent règlement a été enregistré par la F.F.S.A., sous le permis d'organisation N° 505 en date du 16 juillet 2024

Comité d'organisation :

Président	Franck MICHAUD
Vice-présidents	Marc DUPONCHEL Joël GUERIN
Secrétaire	Catherine GIRAUD
Trésorier	Jean BLAYON
Protocole et Officiels	Joël GUERIN
Responsable véhicules	Alexandre IVALDI – Luc DEMICHELIS
Road Book	Florent GEROME
Matériel et implantation	Francis COLIN
Relations avec les concurrents	Jean BLAYON
Animation	Philippe SOING
Responsable Presse	Rémy DUROIR
Partenaires et VIP	Vinciane GEROME

Secrétariat et permanence du Rallye :

Jusqu'au 08 novembre 2024

Chez Jean BLAYON 85 rue Pasteur - 36120 ARDENTES

☎ 06 81 33 39 71

jean.blayon@orange.fr

A partir samedi 09 novembre 2024

P.C. du Rallye Usine Sofeval route de Châteauroux 36600

Pilotes 06 81 33 39 71

Officiels 02 54 07 24 90

Organisateur technique :

Ecurie Berrichonne BP 61 36002 CHATEAUROUX

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'évènement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générale édictées par la FFSA

1.1P. Officiels :

OBSERVATEUR FFSA :

Jacques PAOLI

COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS :

Président	Jacques COURMONTAGNE	1004 / 11849
Membres	Gilles GUILLIER	1507 / 2504
	Sophie GARDIA	1504 / 54158

DIRECTION DE COURSE :

Directeur de Course Général	Joseph LORRE	1202 / 10395
Directeur de course Adjoint	Michel LAROULANDIE	1018 / 8495

Adjoints à la Direction de Course	Jean Luc PAGE	1507 / 472
	Jean Luc ROGER	1507 / 1030

Responsable parc et chargé du rallye 2	Joel GUERIN	1502 / 3984
--	-------------	-------------

Responsable des classements	Mathieu BONNEAU	
-----------------------------	-----------------	--

Directeurs des Epreuves Spéciales <u>1.3.5.7.9</u>	Michel FRALIN	1208 / 2149
	Adjoint Guillaume LEGRAND	1307 / 220796

<u>2.4.6.8.10</u>	Jacques COURTIN	1504 / 6239
	Adjoint Sébastien DEUIL	1303 / 113016
	Adjoint stagiaire Yoann FAYAT	1507 / 47522

Voiture tricolore	Serge FAUVEL / M.L.LORRE	1507 / 2517
-------------------	--------------------------	-------------

Voiture balai	Rémy DUMOND / J.HOUSSINOT	1511 / 3808
---------------	---------------------------	-------------

COMMISSAIRES TECHNIQUES :

Responsable :

Jean Luc PHELIPEAU 1110 / 9060



Membres :

Patrick DESBAIT	1503 / 9740
Sylvain MENORET	1507 / 8845
Philippe COURTIN	1507 / 42190
Francky MAIRE	1507 / 50428
Luc GOURDON	1202 / 163936
Manuel SANTOS	1503 / 26264
Antoine GIROUARD (stagiaire)	1502 / 341709

MEDECIN CHEF :

Docteur Emilie MOREAU

COMMISSAIRES SPORTIFS CHARGES DES RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS :

	
Cécile BEAU 1502 / 172903	Jean Marc SEGOUIN 1511/3352

RESPONSABLE FINALE CHALLENGE R1 : Quentin AYMARD

CHARGE DES RELATIONS AVEC LA PRESSE : Rémy DUROIR

1.2P. Eligibilité : Le Rallye de l'Indre – Valençay compte pour :
Le Championnat de France des Rallyes 2^{ème} division 2024
La Coupe de France des Rallyes 2025 Coefficient 4
Le Championnat de Ligue du Sport Automobile du Centre Val de Loire 2024 Coefficient 2
Challenge R1

1.3P. Vérifications : conforme au règlement standard FFSA.

« L'heure de convocation aux vérifications administratives complémentaires et techniques sera choisie dans la limite du choix restant lors de la remise du carnet d'itinéraire »

Chaque pilote/concurrent devra se présenter aux vérifications techniques avec la fiche d'enregistrement des équipements de sécurité ci-dessous :

Pilote et Voiture : [Fiche enregistrement des équipements de sécurité - PILOTE - V3a dynamique.pdf \(ffsa.org\)](#)

Copilote : [Fiche enregistrement des équipements de sécurité - CO-PILOTE - V2 dynamique.pdf \(ffsa.org\)](#)

A H-10 (CH entrée Parc fermé) ils devront présenter les permis de conduire et licences de l'équipage.

ARTICLE 2P. ASSURANCES : Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES :

Conforme au règlement standard FFSA

3.1P. Demande d'engagement – Inscription

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au Rallye de l'Indre – Valençay doit adresser la demande d'engagement jointe dûment complétée avant le **28 octobre 2024** cachet de la poste faisant foi à :
Jean BLAYON 85 rue Pasteur 36120 ARDENTES

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum.

3.1.11.1P. Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés :

Avec la publicité facultative des organisateurs.....	460 € + 10 € Géolocalisation
Equipage avec 2 membres Ecurie Berrichonne et licenciés ASA Berry.....	370 € + 10 € Géolocalisation
Equipage avec 1 membre Ecurie Berrichonne et licencié ASA Berry.....	420 € + 10 € Géolocalisation
Sans la publicité facultative des organisateurs :	920 € + 10 € Géolocalisation

Chèque ou virement libellé à l'ordre de : ECURIE BERRICHONNE

Prévoir également un chèque de caution pour le système de géolocalisation de 150 € à l'ordre de GEOCHRONO.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée :

- du montant des droits d'engagement.
- de la photocopie de la licence des deux membres d'équipage.
- de la photocopie du permis de conduire des 2 membres d'équipage ou photocopie de la carte d'identité pour les copilotes ayant une licence Nationale Junior Auto.

3.3. Ordre de départ : Conforme au règlement standard FFSA.

Pour la 2^{ème} étape, il se fera dans l'ordre du classement de la 1^{ère} étape hors pénalité.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS :

4.3P. Assistance : conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée sur le Square Gambetta (Zone A), la place de La République (Zone B) , la place de la Poste (Zone C).

Les organisateurs fourniront à tous les équipages un autocollant « assistance » (indispensable pour avoir accès au Parc d'Assistance). Un seul véhicule admis.

Les emplacements d'assistance seront attribués lors de la remise du carnet d'itinéraire avec les surfaces et regroupements souhaités dans la mesure du possible (renseignements à spécifier sur l'engagement).

L'électricité est à la charge du concurrent. Les concurrents doivent prendre en charge l'évacuation de leurs déchets et laisser leur emplacement propre.

ARTICLE 5P. PUBLICITE : conforme au règlement standard FFSA.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative vous seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P. Description :

Le Rallye de l'Indre – Valençay 2024 comporte un parcours de 383,99 km
Il se déroulera en 2 étapes et 5 sections.
Il comporte 10 épreuves spéciales d'une longueur totale de 122,55 (31,91%)

Les épreuves spéciales sont :

E.S. 1 - 3	Baudres	11,16 km
E.S. 2 - 4	Poulaines	9,57 km
E.S. 5 - 7 - 9	Bouges le Château	12,15 km
E.S. 6 - 8 - 10	Aize – Buxeuil	14,88 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe itinéraire

6.2p. Reconnaissances : Conforme au règlement standard FFSA.

Les reconnaissances seront limitées à 3 passages par E.S.

Afin de faire respecter les règles et le code de la route, l'organisateur mettra en place des contrôles renforcés (pointage, respect des jours et horaires, présence gendarmerie avec radar notamment dans les villages, ...).

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE : conforme au règlement standard FFSA

7.3.17 Nouveau départ après abandon / Rallye 2 :

Tout concurrent ayant abandonné, ou mis hors course pour un retard supérieur au maximum autorisé entre deux contrôles horaires, en fin d'étape, peut réintégrer le rallye à compter du départ de l'étape suivante.

Toutefois, si l'équipage n'a pas l'intention de réintégrer le rallye, il doit en informer le Directeur de Course en remplissant le formulaire situé au verso du road book (« abandon final »).

L'équipage doit remettre le formulaire à la Direction de Course dès que possible et, si cela est réalisable, avant la publication de la liste du nouveau départ. Il pourra réintégrer le rallye uniquement après avoir soumis avec succès sa voiture au contrôle des commissaires techniques dans une plage horaire fixée par l'organisateur, indiquée dans le règlement particulier. Pour l'étape où l'abandon ou la mise hors course ont été prononcés, un équipage réintégrant le rallye se verra affecté d'une pénalité de 10 minutes pour chaque Epreuve Spéciale non terminée ou non effectuée. Cette pénalité en temps sera ajoutée au meilleur temps obtenu dans sa classe. Si un équipage est seul dans sa classe, le Collège des Commissaires Sportifs lui attribuera un temps jugé le plus équitable. Si l'abandon a lieu après la dernière Epreuve Spéciale de l'étape, l'équipage sera cependant considéré comme ayant abandonné lors de cette dernière Epreuve Spéciale. Dès lors, une pénalité de 10 minutes sera ajoutée à son temps réalisé dans celle-ci. Ils ne pourront prétendre à aucun prix ni attribution de points, à l'exception des éventuels points de bonus (départ et arrivée). Dès lors que le collège des commissaires sportifs aura traité d'éventuelles demandes de repositionnement des concurrents toujours en en course, les concurrents réintégrant le rallye dans le cadre du Rallye 2 seront reclassés après la dernière voiture de leur catégorie (groupe/classe) et dans l'ordre croissant de leur numéro par le Collège des Commissaires Sportifs.

7.5.17.3. Dépannages Rappel R.G.:

S'il s'avère nécessaire d'intervenir sur le parcours d'une ES afin, notamment de libérer la route, seul le directeur de course pourra ordonner l'intervention technique appropriée. L'intervention ne se fera que si la route de course de l'ES bloquée par la voiture du concurrent en panne ou accidentée, ne permet aucune possibilité aux voitures suivantes de détourner l'obstacle sur le parcours. Les membres de l'équipage concerné ne pourront s'opposer à ce que leur voiture immobilisée soit dégagée, déplacée ou tractée et ce durant l'intégralité du déroulement de l'ES y compris sa répétitivité.

Toute intervention est strictement limitée aux services de l'organisateur et/ou officiels du rallye.

L'organisateur n'a pas vocation à la fin du rallye à transporter la voiture d'un concurrent qui ne parvient pas à effectuer l'ES. Le concurrent doit recourir lui-même à l'intervention dont les frais demeurent à sa charge.

7.5.17.4 Abandon :

Tout équipage est tenu d'informer au plus vite la Direction de Course de son abandon au numéro de téléphone communiqué lors des vérifications. La non-observation de cette règle entraînera pour l'équipage une pénalité financière à la discrétion des commissaires sportifs.

Le N° de tel de la Direction de Course sera indiqué sur le briefing écrit du Directeur de Course.

ARTICLE 8 PENALITES – RECLAMATIONS – APPELS : Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9 CLASSEMENTS : Conforme au règlement standard FFSA et au championnat de France des rallyes 2^{ème} division.

ARTICLE 10 PRIX – COUPES :

CLASSEMENT		1^{er}	2^{ème}	3^{ème}	4^{ème}
General		400,00 €	300,00 €	200,00 €	
Classe	Moins de 4 partants	210,00 € + 20 € BA			
	De 4 à 5 partants	310,00 € + 20 € BA	150,00 €		
	De 6 à 9 partants	370,00 € + 20 € BA	220,00 €		
	De 10 à 12 partants	440,00 € + 20 € BA	220,00 €	100,00 €	
	Plus de 12 partants	440,00 € + 20 € BA	220,00 €	100,00 €	50,00 €
Féminin	3 partants ou plus	220,00 €			

BA : Bons achat GT2I

Les classes R1A et R1B, R2B et R2C, R3D, R3C et R3T seront regroupées en R1, R2 et R3 ainsi que les classes A7K et A7S en une seule.

Des coupes ou trophées récompenseront :

- les 3 premiers équipages du classement général
- le premier équipage de chaque groupe
- le premier équipage de chaque classe
- le premier équipage féminin
- 4 commissaires de route

La remise des prix se déroulera le dimanche 10 novembre 2024 à l'arrivée du rallye sur le Podium. Les prix en numéraire seront envoyés dans la semaine suivante.



RALLYE NATIONAL DE L'INDRE - VALENÇAY 2024

ITINERAIRES ET HORAIRES

Samedi 09 Novembre 2024

Lever du soleil	7 h 48
Coucher du soleil	17 h 26

CH - ES	Désignation	E.S	Liaison	Dist. Totale	Temps Imparti	1ère voiture	dernière voiture
Leg 1							
Samedi 09 Novembre 2024							
CH0A	Valençay - Place du Champ de Foire Parc Fermé OUT					14 h 30	16 h 40
CH0B	Levroux - Place de la République / Square Gambetta / Place de la poste Assistance IN		21,96	21,96	0 h 27	14 h 57	17 h 07
RZ1	Service A						
	Distance jusqu'au prochain refueling	20,73	54,52	75,25			
CH0C	Levroux - Place de la République / Square Gambetta / Place de la poste Assistance OUT		0,50	22,46	0 h 20	15 h 17	17 h 27
CH1	H1		11,06	33,52	0 h 17	15 h 34	17 h 44
	Neutralisation		0,16	33,68	0 h 03		
ES1	Baudres	11,16	0,37	45,21		15 h 37	17 h 47
CH2	H2		8,56	53,77	0 h 24	16 h 01	18 h 11
	Neutralisation		0,36	54,13	0 h 03		
ES2	Poullaines	9,57	0,55	64,25		16 h 04	18 h 14
CH2A	Valençay - Place du Champ de Foire Parc de regroupement IN		11,00	75,25	0 h 27	16 h 31	18 h 41
Parc de regroupement 60 min							
CH2B	Valençay - Place du Champ de Foire Parc de regroupement OUT			75,25		17 h 31	19 h 41
CH2C	Levroux - Place de la République / Square Gambetta / Place de la poste Assistance IN		21,96	97,21	0 h 27	17 h 58	20 h 08
RZ2	Service B						
	Distance jusqu'au prochain refueling	20,73	54,52	75,25			
CH2D	Levroux - Place de la République / Square Gambetta / Place de la poste Assistance OUT		0,50	97,71	0 h 30	18 h 28	20 h 38
CH3	H1		11,06	108,77	0 h 17	18 h 45	20 h 55
	Neutralisation		0,16	108,93	0 h 03		
ES3	Baudres	11,16	0,37	120,46		18 h 48	20 h 58
CH4	H2		8,56	129,02	0 h 24	19 h 12	21 h 22
	Neutralisation		0,36	129,38	0 h 03		
ES4	Poullaines	9,57	0,55	139,50		19 h 15	21 h 25
CH4A	Valençay - Place du Champ de Foire - Parc Fermé IN		11,00	150,50	0 h 27	19 h 42	21 h 52
Total leg 1		41,46	109,04	150,50		27,55%	





RALLYE NATIONAL DE L'INDRE - VALENCAY 2024

ITINERAIRES ET HORAIRES

Dimanche 10 Novembre 2024

Lever du soleil	7 h 49
Coucher du soleil	17 h 24

CH - ES	Désignation	E.S	Liaison	Dist. Totale	Temps Imparti	1ère voiture	dernière voiture
Leg 2							
Dimanche 10 Novembre 2024							
CH4B	Valençay - Place du Champ de Foire Parc Fermé OUT					9 h 00	11 h 10
CH4C	Levroux - Place de la République / Square Gambetta / Place		21,96	21,96	0 h 27	9 h 27	11 h 37
RZ3	Service C						
	Distance jusqu'au prochain refueling	27,03	50,80	77,83			
CH4D	Levroux - Place de la République / Square Gambetta / Place de la poste Assistance OUT		0,50	22,46	0 h 25	9 h 52	12 h 02
CH5	H3		8,75	31,21	0 h 15	10 h 07	12 h 17
	Neutralisation		0,14	31,35	0 h 03		
ES5	Bretagne - Bouges le château	12,15	1,14	44,64		10 h 10	12 h 20
CH6	H4		6,00	50,64	0 h 23	10 h 33	12 h 43
	Neutralisation		0,19	50,83	0 h 03		
ES6	Aize - Buxeuil - Poulaines	14,88	0,56	66,27		10 h 36	12 h 46
CH6A	Valençay - Place du Champ de Foire		11,56	77,83	0 h 31	11 h 07	13 h 17
Parc de regroupement 55 min							
CH6B	Valençay - Place du Champ de Foire Parc de regroupement OUT			77,83		12 h 02	14 h 12
CH6C	Levroux - Place de la République / Square Gambetta / Place de la poste Assistance IN		21,96	99,79	0 h 27	12 h 29	14 h 39
RZ4	Service D						
	Distance jusqu'au prochain refueling	27,03	50,80	77,83			
CH6D	Levroux - Place de la République / Square Gambetta / Place de la poste Assistance OUT		0,50	100,29	0 h 30	12 h 59	15 h 09
CH7	H3		8,75	109,04	0 h 15	13 h 14	15 h 24
	Neutralisation		0,14	109,18	0 h 03		
ES7	Bretagne - Bouges le château	12,15	1,14	122,47		13 h 17	15 h 27
CH8	H4		6,00	128,47	0 h 23	13 h 40	15 h 50
	Neutralisation		0,19	128,66	0 h 03		
ES8	Aize - Buxeuil - Poulaines	14,88	0,56	144,10		13 h 43	15 h 53
CH8A	Valençay - Place du Champ de Foire		11,56	155,66	0 h 31	14 h 14	16 h 24
Parc de regroupement 50 min							
CH8B	Valençay - Place du Champ de Foire Parc de regroupement OUT			155,66		15 h 04	17 h 14
CH8C	Levroux - Place de la République / Square Gambetta / Place de la poste Assistance IN		21,96	177,62	0 h 27	15 h 31	17 h 41
RZ5	Service E						
	Distance jusqu'au prochain refueling	27,03	28,84	55,87			
CH8D	Levroux - Place de la République / Square Gambetta / Place de la poste Assistance OUT		0,50	178,12	0 h 35	16 h 06	18 h 16
CH9	H3		8,75	186,87	0 h 15	16 h 21	18 h 31
	Neutralisation		0,14	187,01	0 h 03		
ES9	Bretagne - Bouges le château	12,15	1,14	200,30		16 h 24	18 h 34
CH12	H4		6,00	206,30	0 h 23	16 h 47	18 h 57
	Neutralisation		0,19	206,49	0 h 03		
ES10	Aize - Buxeuil - Poulaines	14,88	0,56	221,93		16 h 50	19 h 00
CH10A	Valençay - Place du Champ de Foire - Parc Fermé IN		11,56	233,49	0 h 31	17 h 21	19 h 31
Total leg 2		81,09	152,40	233,49		34,73%	
TOTAL RALLYE							
		ES	Liaison	Total	% ES		
Total 10 ES		122,55	261,44	383,99	31,91%		



FFSA

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2^{ème} DIVISION **RALLYE**



RALLYE VALENÇAY

de l'INDRE

ECURIE BERRICHONNE

